

## Ouverture de l'appel à projets « Richès Lanmè » du 18 mai au 18 juillet 2026

*Matinik, 18 mè 2026*

La Collectivité Territoriale de Martinique lance l'appel à projets **Richès Lanmè**, dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) 2021-2027.

**Les candidatures sont ouvertes du 18 mai 2026 au 18 juillet 2026, 12h.**

A travers cette initiative, la CTM entend soutenir des projets innovants et fédérateurs contribuant à la valorisation du patrimoine maritime et aquacole martiniquais, à la promotion d'une pêche durable ainsi qu'à la transmission des savoir-faire liés à la mer.

L'objectif de cet appel à projet est de contribuer à améliorer la qualité et la diversité des offres et produits de la mer, tout en renforçant la visibilité aux acteurs de la pêche et de l'aquaculture martiniquaises.

Les porteurs de projets pourront proposer, sur une durée de 3 jours\* et sur l'ensemble du territoire, des animations, ateliers, rencontres et découvertes culinaires offrant une immersion dans l'univers maritime martiniquais.

Ces actions devront être structurées autour des cinq volets suivants :

- Concours de pêche
- Valorisation culinaire des produits de la mer
- Animations et découvertes du milieu marin
- Ateliers d'initiation à la pêche
- Séminaires et actions de transmission des savoir-faire

Les projets devront couvrir plusieurs sites et s'inscrire dans une démarche écoresponsable, pédagogique et inclusive.

Cet appel à projet s'adresse aux organismes qualifiés de droit public, aux collectivités territoriales, aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), aux établissements publics industriels et commerciaux (EPIC), aux coopératives, groupements, associations ou organisations professionnelles ou interprofessionnelles et aux entreprises porteuses de projets collectifs.

**L'enveloppe globale allouée s'élève à 500 000 €** avec un taux d'aide publique compris entre **85 % et 100 %**, selon le statut du porteur.

Les projets devront respecter **les références réglementaires de l'Opération Stratégique 1.1.1. du programme FEAMPA 2021-2027** « Favoriser une pêche durable et la restauration et la conservation des ressources biologiques aquatiques ».

**Le document de cadrage est disponible sur le site : [europe-martinique.com](http://europe-martinique.com), rubrique Appels à Projets. Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme [https://synergie-europe.fr/e\\_synergie/portail/martinique](https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/martinique).**

Pour toute information complémentaire, l'appui aux porteurs est disponible à l'adresse : [appui.europe@collectivitedemartinique.mq](mailto:appui.europe@collectivitedemartinique.mq)

***\* 3 jours définis par le porteur, consécutifs ou non. Le projet devra être achevé au 31 mars 2027 en raison des exigences de fin de gestion du FEAMPA.***